

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 11 MARS 2026

30- Objet : MSP - ACHAT DU BÂTIMENT SIS 5 CHEMIN DU PIN A NERAC – MSP2

N° Ordre : DE-040-2026

Rapporteur : Ludovic Biasotto, Vice-Président à l'Action Sociale

Nomenclature : 3.1.1 acquisition – biens immobiliers

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lamontjoie, après convocation régulière du Président du 04 mars 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (39) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO et MM Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : -

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : -

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL à M. Alain LORENZELLI

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à Mme Edith BUSQUET, Mme Mélanie SERRE-SOLANO à M. Hugues DAVID, M. Serge ARNAUNÉ à M. Patrick GOLFIER, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Evelyne CASEROTTO

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC à M. Nicolas LACOMBE

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT à M. Jean-François GARRABOS

Membres absents excusés (1) :

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membres absents non excusés (5) :

Barbaste : M. Michel DAUNES

Lavardac : M. Georges BARBARA

Nérac : Mme Ana-Paula BES et M. Marc GELLY

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Secrétaire de séance : Jean-Louis Molinié a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 39

Votants : 47

Absents : 14

- Dont « pour » : 47

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts d'Albret Communauté et notamment le soutien à l'installation et au maintien des professionnels de santé ;

Vu la saisine des Domaines en date du 20 octobre 2025, demeurée sans réponse ;

Vu le courrier en date du 18 décembre 2025 de Madame Pietrzak et de Monsieur Sirac, propriétaires du bâtiment, proposant la vente de leur bien pour un montant de 250 000 € net vendeur ;

Vu l'avis de valeur en date du 23 décembre 2025 de l'Office Notarial Blajan-Lagier-Lantaume-Baudet pour un montant de 245 000 € ;

Vu l'avis favorable rendu par la Commission Finances du 02 mars 2026 ;

Considérant que, dans le cadre de ses compétences et dans l'intérêt de favoriser la démographie médicale sur le territoire, Albret Communauté accompagne les professionnels de santé dans leur installation.

A ce titre, et afin de soutenir les professionnels désireux de se regrouper pour proposer un exercice coordonné, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de l'Albret, située 11, chemin du Pin à Nérac, a été mise en service le 02 janvier 2017. Le bâtiment est aujourd'hui quasiment plein et ne permet pas de marge de manœuvre pour accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Or, l'arrivée des Docteurs Juniors, prévue en novembre 2026, nécessite une réflexion sur l'agrandissement de la MSP. La réflexion s'est portée sur l'acquisition d'autres bâtiments à proximité de la MSP, dont celui de Mme Pietrzak et de M. Sirac, désireux de vendre leur bien.

Ce bâtiment, d'une superficie de 112.71m², est composé de 4 bureaux. Au moment de l'achat, seul 1 cabinet serait occupé à temps plein, les baux des professionnels en place courant jusqu'à octobre 2028 et juin 2029.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

- **De procéder à l'acquisition** du bâtiment sis 5 Chemin du Pin à Nérac au prix de 250 000 €.
- **D'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer les actes (promesse, acte authentique) correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance

Publication le :


17 MARS 2026


